

Mémoire d'Action Climat Outaouais au Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE)

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL

Présenté par Réal Lalande - Coordonnateur - Action Climat Outaouais (ACO)

1. - Présentation d'Action Climat Outaouais

Mission et collaboration

- Action Climat Outaouais (ci-après ACO) est une organisation citoyenne sans but lucratif qui a pour mission de **promouvoir la lutte contre les changements climatiques** en sensibilisant et en mobilisant la population et les décideurs/décideuses sur les causes et les effets de ces changements. Dans un **contexte d'urgence climatique**, ACO milite pour une **transition énergétique propre, efficace, solidaire et sécuritaire**. Elle exige des gouvernements qu'ils garantissent le droit de tous les habitants du territoire du Québec à un environnement sain et durable
- ACO travaille avec de nombreuses organisations en Outaouais mais également au Québec et ailleurs au Canada. Elle collabore avec plusieurs nations autochtones, ainsi qu'avec la Ville de Gatineau et d'autres MRC et municipalités en Outaouais. ACO est membre du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) et du Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ) dont elle soutient les analyses et les recommandations

2. - Contexte

Urgence climatique et réponses des gouvernements

- L'accélération des changements climatiques compromet **la qualité de vie de l'espèce humaine** mais également **la survie de nombreuses autres espèces**
- Des demi-mesures prises beaucoup trop tard par nos gouvernements ne pourront stopper les désastres climatiques et environnementaux
- Le Canada devrait réduire ses émissions de GES à 513 millions de tonnes (Mt) en 2030, afin de respecter l'Accord de Paris: elles atteignaient 729 Mt en 2018
- Le Québec et le Canada doivent tout faire pour **réduire d'une façon radicale leurs émissions de GES**

3. - Le projet Énergie Saguenay – mythes et réalités

3.1 Résumé du projet par le promoteur - en 6 extraits

- **« ...exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an »**
- **« Le projet comprend des équipements de liquéfaction, d'entreposage ainsi que des infrastructures maritimes »**
- **« ...réduire de 84 % les émissions de GES »**
- **« ... générer des retombées économiques majeures au Québec »**
- **« ...le projet vise à soutenir les efforts de lutte aux changements climatiques en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde »**
- **« Afin de transporter le gaz naturel jusqu'à l'installation, un nouveau gazoduc de plus de 750 km relié au réseau principal de transport dans le nord-est de l'Ontario devra être construit. »**

3. 2 - Analyse par ACO des énoncés du promoteur

- « *...exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an* »
- Le gaz qui sera liquéfié viendra de l'ouest canadien, **du gaz de schiste obtenu par fracturation**, un procédé très polluant à cause de la contamination des sources d'eau potable et des fuites de méthane lors de l'extraction et du transport
- le projet Énergie Saguenay pourrait faire augmenter les émissions de GES canadiennes d'environ **8,5 millions de tonnes d'équivalents CO2 par année** (équivalent de 3,46 millions de voitures)
- ceci équivaut à annuler en une seule année l'essentiel des réductions d'émissions du Québec depuis 1990
- À notre avis ce seul fait rend le projet totalement inacceptable

3. 2 - Analyse par ACO des énoncés du promoteur

- « *...réduire de 84 % les émissions de GES* »
- Au départ, selon le Front commun pour la transition énergétique, l'urgence climatique devrait exiger que tout nouveau projet soit **carboneutre (zéro émission nette)**
- ce projet augmenterait peut-être moins les GES qu'un autre projet de liquéfaction de gaz mais il les augmenterait tout de même, de façon récurrente, pour la durée de l'opération de l'usine
- cette réduction annoncée ne comblerait pas l'augmentation de GES en provenance des autres composantes du projet, le nouveau gazoduc et les installations portuaires
- cette réduction présumée des GES attribuée au projet se ferait aux frais des contribuables québécois en réduisant les revenus d'Hydro-Québec
- En clair, il n'y aura **aucune réduction par rapport à la situation actuelle des GES au Québec**

3. 2 - Analyse par ACO des énoncés du promoteur

- « *Le projet comprend des équipements de liquéfaction, d'entreposage ainsi que des infrastructures maritimes* »
- il y aura **plus de 300 passages** par an de méthaniers et de remorqueurs dans la rivière Saguenay et le fleuve Saint-Laurent, des bateaux mesurant 300 mètres par 50 mètres
- L'impact négatif potentiel du projet sur la rivière Saguenay et le fleuve Saint-Laurent, sur les espèces qui y vivent telles que **les bélugas**, et sur le tourisme qui soutient économiquement cette région majestueuse est très préoccupant
- Le passage de grands navires marchands dans l'estuaire du Saint-Laurent et dans l'embouchure du Saguenay nuit considérablement à **la communication** et aux activités du béluga
- Une équipe de chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM) recommandait récemment l'imposition d'**un moratoire jusqu'en 2023 sur le projet**

3. 2 - Analyse par ACO des énoncés du promoteur

- « ... *générer des retombées économiques majeures au Québec* »
- une analyse de l'IRIS indique que la structure de financement de GNL Québec est construite de sorte à **diminuer les retombées fiscales du projet au Québec**
- Les investissements dans le projet GNL Saguenay proviennent de sociétés basées dans d'importants **paradis fiscaux**
- Le retrait d'un investisseur important du projet en 2020 suggère que le projet aurait de la **difficulté à attirer des investisseurs privés**
- Nous serions fermement opposés à ce que **des fonds publics** soient investis dans ce projet venant **détourner des investissements requis dans des énergies et des infrastructures vertes** de la transition énergétique et écologique gouvernementale
- C'est une **grande préoccupation** pour nous

3. 2 - Analyse par ACO des énoncés du promoteur

- « *...le projet vise à soutenir les efforts de lutte aux changements climatiques en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde* »
- il n'y a **aucune garantie** que le gaz liquéfié destiné à l'exportation viendrait remplacer des énergies fossiles plus polluantes dans d'autres pays, il n'y a aucune preuve fournie par le promoteur (telle que des contrats)
- le projet n'aura **aucun contrôle** sur l'utilisation du gaz
- dans les cas où le charbon pourrait être remplacé par le gaz naturel, il serait **beaucoup moins polluant** de le remplacer par **le solaire ou l'éolien**, dorénavant compétitifs
- Rappelons ce fait : le gaz naturel reste **une énergie fossile polluante, qui émet 50 fois plus de GES que l'hydroélectricité**

3. 2 - Analyse par ACO des énoncés du promoteur

- *« Afin de transporter le gaz naturel jusqu'à l'installation, un nouveau gazoduc de plus de 750 km relié au réseau principal de transport dans le nord-est de l'Ontario devra être construit. »*
- l'usine de liquéfaction dépend de **la construction d'un gazoduc de 750 km** qui transporterait du gaz naturel de l'Ouest canadien
- Sans ce gazoduc et son gaz de l'Ouest canadien, le projet n'aurait pas lieu
- Il est donc incompréhensible que le BAPE et le gouvernement du Québec puissent **évaluer le projet d'usine de liquéfaction en isolation** des autres éléments d'infrastructures indispensables à son opération
- Nous exigeons que le projet soit **évalué dans son ensemble**

4. Conclusion

- **Nous avons présenté notre analyse des aspects du projet qui nous interpellent en soulignant le manque de transparence du promoteur**
- **C'est un projet qui préoccupe des Québécois et Québécoises de toutes les régions du Québec. Il est de notre devoir d'exprimer fortement notre opinion**
- **Nous sommes conscients de l'importance de la mise en œuvre de projets d'infrastructure structurants dans le contexte économique difficile que nous traversons**
- **Nous ne pouvons le faire au détriment et en dépit de la science qui nous indique clairement que le Québec et le Canada doivent tout faire pour réduire d'une façon radicale leurs émissions de GES**
- **Nous devons tous et toutes chercher à éviter les désastres climatiques et environnementaux qui se dessinent à l'horizon sur tous les continents**

5 . Recommandations

Prenant en compte l'ensemble de nos préoccupations,

Action Climat Outaouais fait les recommandations suivantes au BAPE :

- De ne pas recommander l'approbation du projet Énergie Saguenay**
- D'évaluer ensemble le projet de gazoduc et le projet d'usine de liquéfaction, puisque les deux projets sont indissociables**